



---

## COMPTE-RENDU

---

### Introduction

---

La séance s'est déroulée dans les locaux de la Maison de quartier la Touche. Valérie Binard, élue municipale déléguée au quartier 3, a introduit à 18h30 en présentant l'ordre du jour :

- État des lieux des péniches et des voies navigables sur la Vilaine
- Budget participatif : point sur les projets Q3 et présentation saison 6
- Groupes de travail et groupes projet : présentation des référents
- Dispositif "un été à Rennes" : animations estivales 2022

### État des lieux des péniches et des voies navigables sur la Vilaine

---

Les voies navigables sont de la compétence de la région Bretagne et de Rennes Métropole. Dès lors, cette présentation a été réalisée conjointement par :

- Sandrine Chrétien, Urbaniste Référente secteur Rennes à Rennes Métropole
- David Moy, Directeur des voies navigables à la Région Bretagne
- Véronique Véron, Responsable valorisation touristique et développement durable à la Région Bretagne

Le diaporama de présentation est disponible ici : <https://rennes.i-doc.com/s/kfLyartR49Jt4XE>

### Éléments saillants de la présentation :

La Région gère les 600 kms de voies navigables dont celle traversant Rennes qui est la plus ancienne. Elle a une importance stratégique et commerciale car située entre la Manche et l'Océan Atlantique. Mais le trafic et les retombées sur Rennes sont faibles en raison du manque d'équipement en haltes et en prestations/ services sécurisés pour les bateaux (haltes, branchements électriques, sanitaires, collecte des eaux usées, ...)

L'objectif du contrat de canal avec la Région est de mieux organiser la navigation fluviale sur Rennes et de la faire participer au dynamisme et à l'attractivité de la ville. Un plan d'action a été construit sur 6 ans (2020/2026) avec 4 orientations :

- Développer l'écotourisme fluvial à Rennes,
- Faire de Rennes un point d'intérêt économique sur le réseau navigable breton,
- Favoriser la venue des navigants (1/2 sont étrangers) et l'accueil des bateaux en adaptant les équipements et les services,
- Articuler les activités sur les voies d'eau avec la vie des quartiers.

Focus sur le quartier 3 :

- Les aires de stationnement longues durées retenues sont le Quai Saint-Cyr pour les bateaux dits patrimoniaux (anciens), les Quais Canal d'Ille-et-Rance et de Saint-Cast pour les bateaux-activités,
- La halte fluviale pour les bateaux de plaisance en transit retenue est sur la rive droite du Quai Saint-Cyr aval. Réalisation fin 2022 début 2023.

Ainsi, des travaux d'aménagement sont nécessaires afin de rendre accessibles les accès aux bateaux. Un appel à projet a permis de sélectionner des péniches-activités comme La péniche Yoga, le Bar-Musette et d'encadrer les obligations (autorisations d'occupation, signature d'une charte de stationnement). 5 emplacements ont été définis.

Les participant.es ont pu poser leurs questions :

Questions	Réponses apportées lors de la séance
Qu'en est-il du projet d'ascenseur à Mur de Bretagne afin d'avoir une continuité fluviale ?	Ce projet n'est plus à l'ordre du jour
Quelle signalétique sera mise en place afin de rendre visible l'activité des péniches aux riverain.es et habitant.es ?	La ville ne va pas créer une signalétique spécifique car il faut conserver un aspect "naturel" aux sites. Mais les péniches peuvent apposer une signalétique sur leur propre structure.
Pourquoi le Bar-Musette a fermé ?	Il y a des problèmes techniques et administratifs en cours de résolution
Peut-il y avoir d'autres activités sur ces voies ?	2 entreprises de petits bateaux sont installées et il est possible de développer des activités canoé et paddle.
Les berges ne sont pas accessibles aux PMR. Quelle amélioration apportée ?	Une étude est en cours afin de favoriser une meilleure accessibilité aux PMR et qu'elle soit compatible avec l'aménagement des quais.

Des plantes envahissent la Vilaine. Que peut-on faire ?	Ces plantes invasives sont un véritable problème. Des campagnes de fauchage (fauchage) sont réalisées car elles se prennent dans les hélices des bateaux. Pour l'instant, la Région n'a pas trouvé de dispositifs pour éradiquer cette présence. Leur valorisation en tant que ressource est peu intéressante car elles sont composées essentiellement d'eau.
Avant, il y avait des concours de pêche à la Prévalaye qui ne peuvent plus être organisés aujourd'hui car les accès en véhicules des pêcheurs sont empêchés	La fréquentation des chemins de halage est en forte augmentation pour les piétons et les cycles. À Apigné, on est passé de 115 000 passages à 180 000 ; ce qui n'est pas toujours compatible avec des accès véhicules. La pêche reste autorisée mais il faut partager les espaces.

### Budget participatif : point sur les projets Q3 et présentation saison 6

Emmanuelle Peinaud, technicienne à la Direction des Quartiers Ouest, a fait un travail de recensement des projets issus des budgets participatifs des saisons précédentes pour dresser un état des lieux de ceux qui étaient achevés et ceux qui étaient en cours de réalisation.

La synthèse de ce travail est disponible sur ce lien : <https://rennes.i-doc.com/s/zw2PBCjJKmC4Yto>

Les habitant.es ont demandé des précisions sur certains projets :

Questions	Réponses apportées lors de la séance
Saison 2 : projet réalisé des jardins aromatiques créés sur le mail F. Mitterrand et déplacés sur le Parc Saint-Cyr	La forme des jardinières (accessible aux PMR) ne permet pas de conserver un taux d'humidité suffisant. Il faudrait revoir la conception des jardinières lors d'une prochaine création.
Saison 4 : projet à l'étude de la passerelle végétalisée au-dessus du Canal entre boulevard de Chézy et boulevard Maréchal De Lattre de Tassigny. Il y a de nombreuses années, la réalisation d'une passerelle a été refusée entre la rue de l'Échange et le boulevard de Lattre de Tassigny. Pourquoi accepter celle-ci ?	Il semblerait que celle envisagée précédemment demandait de créer un système d'élévation, ce qui n'était pas réalisable, Le projet présenté au budget participatif reste à définir. Dès qu'il y aura plus d'informations sur ce sujet, le projet sera présenté au conseil de quartier.

Saison 5 : projet à finaliser sur le mail F. Mitterrand, pour apporter plus de vert. Le conseil de quartier sera-t-il intégré aux réflexions ?	Le conseil de quartier a toute légitimité à participer à ce projet en particulier sur les mobilités actives. Le service Mobilité Urbaine est en train de réfléchir sur l'amélioration de la circulation des vélos sur le mail
Pourquoi les balançoires de l'aire de jeux sont souvent enlevées ? Est-ce que celles du projet des balançoires musicales seront aussi concernées par ce retrait régulier ?	La DQO va se renseigner sur ces deux sujets et tiendra le conseil de quartier informé
Saison 3 : projet des stations à vélos pluriels partout en ville, décliné sur le quartier 3. Les stations de pompes à vélos sont très fréquentées et en particulier celle près du stade rennais. Peut-il y en avoir une autre ?	La DQO sollicite le service Mobilité Urbaine sur ce sujet

Le budget participatif saison 6 va démarrer en Octobre 2022 et impliquera des étapes d'instruction plus élaborées que les saisons précédentes. Il y aura également un budget destiné aux enfants de 6 à 11 ans à titre expérimental sur le quartier de Bréquigny.

### Groupes de travail et groupes projet : présentation des référents

L'équipe d'animation a fait le point sur les groupes de travail et les groupes projets qui ont été créés lors de la séance du 3 mai 2022.

#### Projet "Mieux vivre ensemble" présenté par Romain Conesa (réfèrent : Sébastien Le Guérinel)

Le groupe porte plusieurs idées pour développer cette dynamique sur le quartier :

1. Une journée d'information, de sensibilisation sur le Handicap : s'appuyant par exemple sur des pièces de théâtre (en lien avec les acteurs associatifs : ADEC, MJC La Paillette, la Péniche spectacle, etc.) mais également sur des témoignages (via le réseau de l'Association des Paralysés de France)
2. Une déambulation dans le quartier : pour voir et vivre les difficultés, les obstacles liés à la mobilité. Il y a une collaboration à faire avec l'EHPAD Saint-Cyr (déplacement des personnes âgées) ou encore avec l'association "Avenir de Rennes" (sécurisation des pédibus des jeunes), mais aussi le groupe de travail mobilité du conseil de quartier.
3. Une randonnée dégustative : lien à faire avec le projet de randonnée culturelle de l'association "Avenir de Rennes" mais aussi avec le projet également de randonnée culturelle par l'ADEC, pour cheminer, présenter les théâtres de l'ADEC, la Paillette, la Péniche spectacle et le Bacchus.

4. Une fête de quartier : avec tous les acteurs et les habitant.es du quartier 3. L'objectif étant de consolider les liens dans ce quartier qui est étendu en superficie. Il faudrait rapprocher les secteurs de Moulin du compte, Bourg l'Évêque et La Touche.

5. Les sigles handicapés présents dans les commerces à renforcer : ils sont matérialisés par un fauteuil roulant et pourraient être illustrés par des dessins d'enfants. Un travail serait à réaliser avec les écoles du quartier.

6. « Journée ensemble » : il faudrait proposer des rassemblements de citoyen.nes autour de thèmes spécifiques comme le ramassage des déchets

Une première réunion est fixée le jeudi 7 juillet à 18h30 dans les locaux de l'association "Avenir" pour inviter les habitant.es à collaborer sur l'ensemble de ces idées et aider à les développer en projets concrets.

#### **Projet de référencer les acteurs associatifs du quartier par Romain Conesa**

Romain souhaite recenser et mettre en lien les associations, les structures du quartier lors de moments formels et informels. L'objectif est de créer du lien, de l'entraide. C'était par ailleurs un des enjeux évoqué lors de la rencontre territoriale qui sert à élaborer les chartes territoriales qui fixent le cadre de partenariat entre la Ville et les équipements de quartier.

L'équipe d'animation réfléchit à la meilleure façon de procéder pour repérer l'ensemble des associations et communiquer avec elles, sans enfreindre les règles de la RGPD.

#### **Le secteur de Marbeuf par Claire-Marie Bomard**

Ce secteur bénéficie actuellement de changements profonds, notamment avec l'accueil d'une trémie. L'opération d'aménagement, qui s'étend sur 400 mètres, vise donc à sécuriser le secteur. Les premiers travaux ont commencé en septembre 2019 et dureront jusqu'en 2024.

Claire-Marie va rencontrer le conducteur d'opérations de Rennes Métropole le 27 juin pour faire un point sur les différentes avancées de travaux et d'aménagements du secteur.

#### **L'installation de mobilier urbain, rue Léon Ricottier, par Paola Caldarella**

Paola remarque qu'il manque des installations rue Léon Ricottier, qui permettraient aux riverain.es d'investir l'espace public et donc de favoriser les rencontres informelles, les échanges entre voisin.es.

Elle se propose de se renseigner auprès des copropriétés et des bailleurs sociaux pour étudier ce qui est envisageable.

## La mobilité par Jean-Luc Pérard

En s'inscrivant dans la politique municipale favorisant les modes de transport doux, le groupe pourra proposer, sur le territoire, des aménagements facilitant les déplacements piétons, cyclistes et l'accès aux transports en commun. La réflexion sera élargie pour encourager les systèmes de partage tous modes et contribuer à imaginer les mobilités du futur.

Le groupe "mobilité" pourra proposer et participer aux actions d'information, sensibilisation du public visant à mieux cohabiter sur l'espace public.

Il faudra repérer les lieux où la sécurité des piétons et cyclistes devra être améliorée.

Les membres du groupe demanderont, tel l'engagement de la municipalité, à être coproducteurs sur des projets d'aménagements : carrefour Lorient/Louis Guilloux; Tram bus Ouest; Continuité cyclable

Toutes idées sont les bienvenues pour être étudiées.

## Les aides aux devoirs par Johanna Ghozland

En tant que Présidente du club de l'Avenir de Rennes, et en lien avec le projet de nouveaux locaux de l'association, Johanna souhaite remettre le projet socio-culturel et socio-éducatif au cœur de l'activité associative. Ainsi l'activité d'aide aux devoirs pourrait être développée s'appuyant sur les différents acteurs du quartier.

## Initiation aux composteurs par Mme Jouzel

Sur la copropriété de la rue du Docteur Yves Louvigné, Madame Jouzel informe que 4 habitants ont mis en place avec "Vert Le jardin" des composteurs. L'un d'entre eux est un scientifique qui partage ses connaissances sur ce sujet. Pour ceux que cela intéresse, il est proposé d'organiser une visite du site avec les membres du conseil de quartier afin de sensibiliser au sujet. La DQO se propose d'assurer le lien entre les habitant.es et Madame Jouzel: [dqo@ville-rennes.fr](mailto:dqo@ville-rennes.fr)

## Dispositif "un été à Rennes" : animations estivales 2022

---

La Ville de Rennes réitère son accompagnement aux associations et aux équipements de quartier pour développer des animations estivales sur l'espace public à destination des rennais.es et avec un principe de gratuité.

Christophe Orvoën, chargé d'animation locale, a géré la coordination sur le quartier 3 et a élaboré un support permettant de recenser l'ensemble des activités inscrites dans le dispositif "Un été à Rennes" pour l'édition 2022.

Ce document sera diffusé auprès des habitant.es, notamment aux sorties d'école.

Le site internet dédié au dispositif est mis à jour régulièrement et permet d'avoir un aperçu sur l'ensemble de la Ville de Rennes: <https://ete.rennes.fr/>

.....

**La prochaine séance du conseil de quartier est programmée au  
Mercredi 21 septembre à 18h00  
(Lieu à définir)**

.....

L'équipe d'animation du conseil de quartier a créé une adresse mail pour communiquer avec les habitant.es. et ainsi favoriser les échanges. N'hésitez pas à prendre contact avec eux:  
[animationcq3@gmail.com](mailto:animationcq3@gmail.com)

**Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été 2022**

\*\*\*